

L'ABBAYE 6

Édifiée au cours du 13^e siècle, située au fond de la vallée, l'abbaye est protégée par les hautes falaises rocheuses du massif de la Sainte-Baume.



Ce monastère deviendra abbaye en 1223 dans l'ordre de Cîteaux, rejoignant ainsi Silvacane, Sénanque et le Thoronet.

Les moniales y développèrent des activités diverses et durent abandonner l'abbaye en 1426. Ce bâtiment majestueux est l'exemple le plus complet de monastère féminin.

Après avoir appartenu au Marquis d'Albertas, Seigneur de Gémenos, le 19^e siècle voit le morcellement et l'industrialisation de la vallée.

Elle est inscrite aux **Monuments Historiques** en 1926, la bâtisse entièrement restaurée, appartient désormais au Département.

LA LÉGENDE DE BLANCHE DE SIMIANE

Un groupe de chevaliers de retour de croisade, aurait fait halte au monastère de Saint-Pons pour demander asile. L'un d'eux reconnaissant, parmi les moniales, Blanche de Simiane sa promise, voulut récupérer la jeune religieuse. Mais celle-ci s'étant donnée à Dieu, enjamba le pont de l'abbaye où le torrent s'engouffre. Depuis, le sang vermeil de cette vierge aurait tapissé le fond du ruisseau. Des siècles d'eau limpide n'ont pas réussi à l'effacer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce n'est pas le sang de Blanche mais la **présence d'Hildenbrandia rivularis, une algue rouge** qui se développe à proximité de la source, qui lui donne sa couleur. Elle est révélatrice d'une bonne qualité des eaux car elle ne supporte pas la moindre pollution.



ACCÈS

Traverser le village de Gémenos et rester sur la D2 en direction de la Sainte-Baume et du Plan d'Aups, parcourir environ 1 km.

Conditions accès massifs : le parc de Saint-Pons est accessible toute l'année, sauf en cas de vent violent (50 km/h) en raison des risques de chute d'arbres et de branches ou en cas de risque incendie (l'accès aux espaces naturels est réglementé dans les Bouches-du-Rhône du 1^{er} juin au 30 septembre).

Pour vous informer sur les possibilités de balade en été :
0811 20 13 13 (Massif de la Sainte-Baume/coût d'un appel local)
ou Numéro répondeur de la garde à cheval : **04 13 31 50 30**
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

RECOMMANDATIONS

- Je respecte la nature, son environnement et les propriétés privées.
- Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi, et je ne prends pas de risques inutiles.
- J'emporte avec moi de l'eau en quantité suffisante.
- J'observe le code forestier, les arrêtés préfectoraux et municipaux et tous les panneaux d'interdiction.
- Je reste sur les chemins et les sentiers balisés.
- Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(e).
- Je ramène mes déchets jusqu'aux containers situés sur le lieu de stationnement.
- En cas d'extrême urgence, je compose le 112 sur mon mobile.
- Au Parc départemental de Saint-Pons, une réglementation spécifique s'applique : au-delà de l'usine du Paradou, pique-niques et chiens même tenus en laisse, sont interdits.
Par ailleurs, en entrant dans un espace naturel non aménagé, il appartient à chacun d'avoir une attitude responsable et appropriée afin d'éviter de se mettre dans une situation périlleuse.

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION
PROVENCE NATURE

Plus d'informations sur departement13.fr



Direction de la communication - Département des Bouches-du-Rhône - Ne pas jeter sur la voie publique © Christian Rombi, Jean-Paul Herbecq, Sandra Ecochard

TOUT PUBLIC



PARC DÉPARTEMENTAL
SAINT-PONS



UN PEU D'HISTOIRE ...

SITUÉ AU PIED DU PIC DE BERTAGNE, POINT CULMINANT DES BOUCHES-DU-RHÔNE (1043 M), LE PARC DE SAINT-PONS EST LA PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT DEPUIS 1972. D'UNE SUPERFICIE INITIALE DE 378 HECTARES, LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL COUVRE À PRÉSENT 1 300 HECTARES.

La vallée de Saint-Pons est occupée par l'homme depuis fort longtemps. **L'oppidum des Tompines** a été identifié comme une zone cultivée et habitée dès l'Âge du fer (1000 avant J-C.), une présence humaine également attestée au long de l'époque romaine et du Moyen-Âge.

Des espèces rares pour notre département prospèrent en ces lieux. Des hêtres (ou fayards), des charmes, des ifs, des épicéas, des érables, du houx et bien d'autres espèces peu communes confèrent à ce site un attrait particulier, tout comme l'âge et la taille de certains arbres. Dans cette forêt, **une faune remarquable** s'épanouit : le Muscardin doré (petit rongeur forestier), le Gingle plongeur (oiseau vivant le long du cours d'eau), le Chevreuil ou l'emblématique Aigle de Bonelli. Cette faune et cette flore fragiles bénéficient de toutes les attentions du Département.



Distance totale : 5,7 km
Dénivelé : 180 m
Durée estimée : 1h10
Difficulté : facile



À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

LE PARADOU 1

Fondés au 17^e siècle par le marquis d'Albertas, **les moulins à papier** à base de chiffons étaient au nombre de quatre. Ils constituaient le complexe appelé le Paradou qui fonctionnait grâce à quatre chutes d'eau équipées de roues à aubes. En 1738, la papeterie produisait cinq sortes de papier. Une partie de la production était vendue localement, une autre était acheminée vers le port de Marseille d'où elle partait pour l'Orient. **Une fabrique de papier de cigarette, une scierie** ainsi qu'**une briqueterie** s'y installèrent ensuite. Les lieux furent définitivement abandonnés au 20^e siècle.

Aujourd'hui, le Département a réalisé un sentier PMR qui mène jusqu'au complexe du Paradou. L'usine a été restaurée et mise en valeur dans le cadre d'un chantier d'insertion.

LA CHAPELLE SAINT-MARTIN 2

Placée à l'entrée de l'étroit vallon, cette **chapelle du 11^e siècle** fut l'église paroissiale du premier bourg de Gémenos. Citée en 1080, la chapelle actuelle de style roman date du 13^e siècle.

LE FOULON 3

Le moulin du Foulon fut construit au 16^e siècle certainement par les moniales qui l'utilisaient pour "fouler" leurs draps et textiles. Il est mentionné dans les actes de vente, au 19^e siècle, comme moulin à ciment.

Depuis le portail du Foulon, on aperçoit **la Blancherie**, c'est un bâtiment qui a connu de nombreuses utilisations. Ce fut une ferme avec toutes les activités liées (culture, élevage etc...). Ce fut ensuite une auberge.

Au début du 20^e siècle, la Blancherie redevint une ferme où plus d'une quarantaine de vaches produisaient le lait nécessaire à la commune de Gémenos. Lors de cette période, on l'appelait "**la Petite Suisse**". Le bâtiment possédait aussi un moulin.

Aujourd'hui interdit au public, il abrite les équipes gestionnaires du parc.

LE MOULIN DE CUGES 4

D'abord propriété des moines victoriens au 11^e siècle, puis des moniales cisterciennes au 13^e siècle, il est acquis par la commune de Cuges en 1534. Il était utilisé comme moulin à blé par les habitants de Cuges qui y amenaient leur récolte en empruntant **le sentier du blé**, dont le départ est situé à proximité de la cascade mitoyenne.

Reconstruit entre le 16^e et le 17^e siècles, le moulin devient possession du **marquis d'Albertas** en 1840. Il présente l'originalité d'être équipé d'une roue horizontale.

LA SOURCE DU FAUGE 5

Au cœur du parc de Saint-Pons coule un cours d'eau. Il s'agit du Fauge, **un des affluents de l'Huveaune**. On lui doit en grande partie la forêt de Saint-Pons, unique en Basse Provence. Au 13^e siècle, l'implantation des moniales cisterciennes dans le vallon nécessite le développement d'**un vaste réseau de canaux** indispensable à la vie du monastère. À partir du 16^e siècle, l'usage des canaux fera l'objet de règlements méticuleux et l'eau sera amenée jusqu'aux fontaines du village.